



**Communiqué de presse**  
**Luxembourg, le 16 février 2026**

**Overshoot Day 2026 : Le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) appelle à l'action collective et inclusive et exige un débat courageux et responsable pour un avenir durable**

Selon les calculs du *Global Footprint Network*, le Jour du dépassement du Luxembourg, ou « Overshoot Day », est fixé au 17 février 2026. Cette date représente le moment où, si la consommation mondiale était équivalente à celle du Luxembourg, toutes les ressources régénérables de la planète pour l'année seraient déjà épuisées.

Calculé en comparant notre empreinte écologique (consommation de ressources) à notre biocapacité (capacité de régénération des écosystèmes), l'Overshoot Day est, indépendamment des critiques exposées ces dernières années quant à la méthodologie, essentiel car il révèle concrètement notre surconsommation et nous pousse à repenser nos modèles économiques et sociétaux pour rester dans les limites planétaires.

Le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) a accompli ces dernières années un travail de fond précieux sur ce sujet, qui reste aujourd'hui encore d'une grande utilité pour éclairer les choix politiques et sociétaux.

La situation au Luxembourg ne s'est pas encore visiblement inversée, un constat posé sans alarmisme, mais avec lucidité. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un débat courageux et inclusif, tant dans la sphère politique que dans la société civile ; c'est l'appel lancé par le CSDD.

Mike Poiré, qui préside le CSDD depuis mai 2025, insiste :

« *Le Jour du dépassement n'est pas fait pour culpabiliser, mais pour nous rappeler calmement que nos choix ont des limites. L'enjeu est d'organiser ensemble une transition concrète, juste et crédible, dans laquelle l'État, les communes, les entreprises et les citoyens prennent chacun leur part de responsabilité. Le CSDD, nouvellement composé depuis 2025, est déterminé à œuvrer en ce sens au cours des mois et des années à venir.* »

Il est important de reconnaître la responsabilité collective, plutôt que de stigmatiser les comportements individuels. Le défi écologique et la transition énergétique doivent être perçus comme une opportunité de coopération et de transformation partagée.

Il est également essentiel de se rappeler que le problème n'est pas seulement identifié scientifiquement, mais qu'il existe aussi de nombreuses réponses et solutions. Ces solutions ne doivent pas être considérées isolément, mais en lien avec des thèmes tels que le bien-être, la résilience, l'inclusion sociale et les opportunités économiques.

Nous aurions l'occasion d'agir concrètement sur notre empreinte et de montrer l'exemple, en associant l'ensemble des acteurs du pays à une dynamique de changement collective et ambitieuse, tout en agissant ensemble pour la durabilité.



NOHALTEGKEETSROT

Le CSDD, dans sa nouvelle composition, a par ailleurs engagé un projet de réforme de sa loi-cadre de 2004<sup>1</sup> et travaille dans ce cadre sur ses stratégies de gouvernance et de communication. En attendant, il invite tous les acteurs à consulter les avis et recommandations disponibles sur [csdd.public.lu](http://csdd.public.lu) et à contribuer activement à un Luxembourg exemplaire en matière de durabilité.

Pour de plus amples informations veuillez contacter :

Mike Poiré  
Président  
Email : [mike.poire@mertzig.lu](mailto:mike.poire@mertzig.lu)  
Gsm : 621 226 457

---

<sup>1</sup> Loi du 25 juin 2004 relative à la coordination de la politique nationale de développement durable.